

Les pharmacies
d'hôpitaux se
présentent



Les pharmacies d'hôpitaux se présentent

6^e rapport: La pharmacie de l'Hôpital neuchâtelois (HNe)

Dr Stéphane Gloor, Pharmacien-chef



Chiffres 2009 – cumulés sur l'ensemble des sites de l'HNe

Chiffre d'affaire au prix d'achat	environ	12 mio. CHF	
Nombre de lits approvisionnés	total	684	
	aigus	312	
	réhabilitation	143	
	long séjour	229	
Nombre de lignes de commande	total	181'000/année	
Nombre de collaborateurs	30 personnes	équivalant à 22.8 postes à plein temps	
	– pharm. dipl. féd.	6 personnes	5.5 EPT
	– assistantes en pharmacie	16 personnes	10.3 EPT
	– préparateurs (-trices)	4 personnes	3 EPT
	– magasinier	2 personnes	2 EPT
	– employé de maison	2 personnes	2 EPT
Surface de la pharmacie	environ	1220 m ²	
Surface de stockage		630 m ²	
Laboratoire (préparations stériles/non stériles, analyses)		380 m ²	
Surface des bureaux (total des places de travail)		170 m ²	
Autorisation cantonale de fabrication (Ne)		oui	
Autorisation de fabrication Swissmedic		non	
Fabrication des cytostatiques	environ	6500 unités/année	

Hôpital neuchâtelois

Plan cantonal



Historique de la pharmacie

Jusqu'en 2006, les prestations pharmaceutiques des hôpitaux du canton de Neuchâtel étaient organisées dans le cadre des Pharmacies associées, organe liant par convention les établissements hospitaliers du canton de Neuchâtel.

Chaque hôpital disposait d'une pharmacie, sous la responsabilité de 2 pharmaciens hospitaliers pour les sites principaux (Cadolles-Portalès à l'époque et la Chaux-de-Fonds), du pharmacien cantonal et de pharmaciens d'officine pour les sites périphériques. Cette collaboration avait déjà comme objectif d'unir leurs compétences afin d'améliorer l'efficacité de l'assistance pharmaceutique et veiller à sa gestion économique. Ceci a pu être réalisé grâce à la réalisation d'une liste des médicaments commune, et la négociation de conditions d'achat avantageuses valables pour l'ensemble des hôpitaux concernés.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, sept des huit hôpitaux de soins physiques du canton de Neuchâtel ont été réunis au sein d'une seule et unique entité: Hôpital neuchâtelois (HNe). L'HNe est un hôpital multisite de droit public cantonal, indépendant de l'Etat qui déploie ses activités sur les sites de Pourtalès, de La Chaux-de-Fonds, du Val-de-Travers, du Locle, du Val-de-Ruz, de la Béroche et de La Chrysalide. Les hôpitaux psychiatriques sont indépendants de cette structure.

Les locaux de la pharmacie sont situés dans les deux hôpitaux principaux de Pourtalès et de la Chaux-de-Fonds. Actuellement les différents sites périphériques de l'HNe sont approvisionnés par les deux sites principaux ou le seront prochainement; les pharmacies présentes actuellement sur ces sites périphériques seront donc à terme supprimées. Les prestations pharmaceutiques de ces établissements sont assurées par les deux pharmacies des sites principaux.

En plus des 7 établissements de l'HNe les 2 pharmaciens chefs assurent la responsabilité de 3 Homes médicalisés (Les Arbres, Clos-Brochet) et des Sugits (jusqu'au printemps 2010).



HNe - Pourtalès



HNe - La Chaux-de-Fonds



HNe - Val-de-Travers



HNe - Le Locle



HNe - Val-de-Ruz



HNe - La Béroche



HNe - La Chrysalide

Organisation

La pharmacie a fonctionné pendant plusieurs années sous le mode d'une direction bicéphale qui tenait compte de la situation initiale des hôpitaux principaux. Elle est depuis peu sous la responsabilité de Stéphane Gloor, Dr pharm., secondé dans ses tâches par Claude Guyot. Les responsabilités organisationnelles locales des différents sites sont réparties de manière équilibrée selon une logique géographique.

Les responsabilités des différents secteurs sont illustrées dans l'organigramme. Les pharmaciens se réunissent tous les 4^{èmes} jeudis de chaque mois pour un colloque durant lequel les différents projets principaux et activités sont discutés. Des colloques hebdomadaires sur les sites locaux permettent de se distribuer les différentes tâches et affaires courantes.

Les missions de la pharmacie de l'hôpital neuchâtelois sont les suivantes

- Fournir à l'ensemble des établissements de l'Hôpital neuchâtelois l'assortiment de médicaments nécessaires aux traitements des patients.
- Assurer l'approvisionnement en médicaments pour les situations d'urgences ou les cas de catastrophe.
- Assurer l'assistance pharmaceutique nécessaire pour permettre un emploi correct et sûr des agents thérapeutiques fournis.
- Veiller à une utilisation rationnelle et économique des médicaments fournis. Soutenir le personnel médical et infirmier par une activité de pharmacie clinique
- Promouvoir et contrôler l'application correcte et le respect des lois, des normes et des dispositions légales en vigueur dans le secteur pharmaceutique.

1. Sélection des médicaments

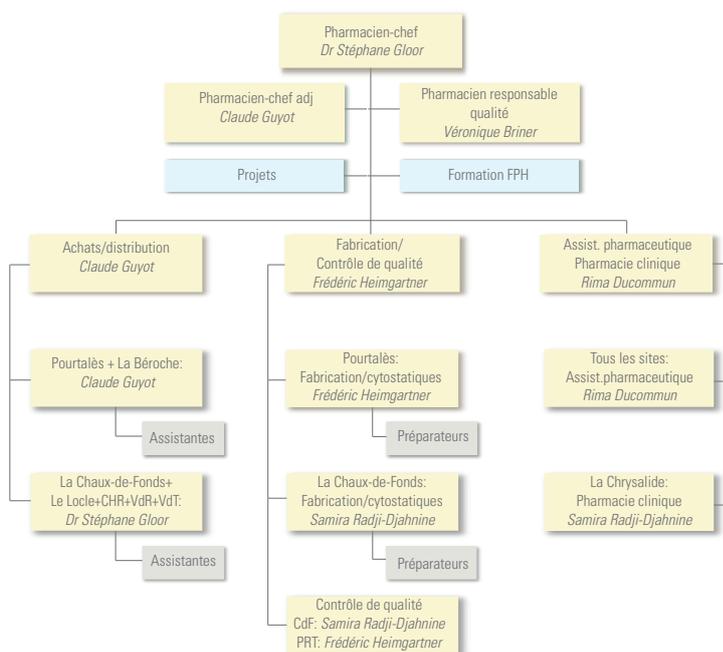
Le choix des médicaments est du ressort de la Commission des médicaments (ComMed). Celle-ci est composée du pharmacien-chef, du pharmacien-chef adjoint, des médecins-chefs représentant les différents départements médicaux, d'un représentant de la direction des soins infirmiers, d'un membre de la direction générale. Elle est présidée par le médecin chef du service de médecine interne.

Dans le cadre de ses débats, la Commission fait appel, si nécessaire, à des consultants internes ou externes à l'Hôpital neuchâtelois.

Les missions de la ComMed sont les suivantes

- Etablir et mettre à jour régulièrement une liste des médicaments disponibles dans les établissements de l'Hôpital neuchâtelois
- Emettre des recommandations pour l'utilisation correcte de certains médicaments de la liste, dans le but d'assurer des thérapies qui correspondent aux standards de l'EBM.
- Veiller à l'efficacité économique des thérapies et si nécessaire proposer des interventions correctives.

Depuis 2009 l'HNE a décidé de coordonner son activité de choix et d'établissement de marchés et/ou de contrats cadres pour l'achat des médicaments onéreux ou dont le chiffre d'affaire est important avec le Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV) et les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG). Pour ces produits la commission des



Organigramme de la pharmacie de l'Hôpital neuchâtelois

médicaments coordonne sa politique institutionnelle du médicament et harmonise sa liste des médicaments avec le Bureau Vaud-Genève des commissions des médicaments.

La négociation des prix des médicaments est conduite au niveau de la Centrale d'achat des Hôpitaux universitaires Vaud et Genève (CAIB).

La liste des médicaments 2009 de l'Hne comprend 750 spécialités correspondant à 550 molécules. Editée chaque année sous forme de livret, elle est également disponible sur l'intranet de l'hôpital.

2. Logistique

Achats/ distribution

La pharmacie de l'HNE est responsable de l'achat des médicaments, des solutions de perfusion et de rinçage, des désinfectants, des produits de diététique ainsi que des pansements contenant des principes actifs médicamenteux. Les produits de contraste sont en partie achetés par la pharmacie (une réflexion à ce sujet est en route).

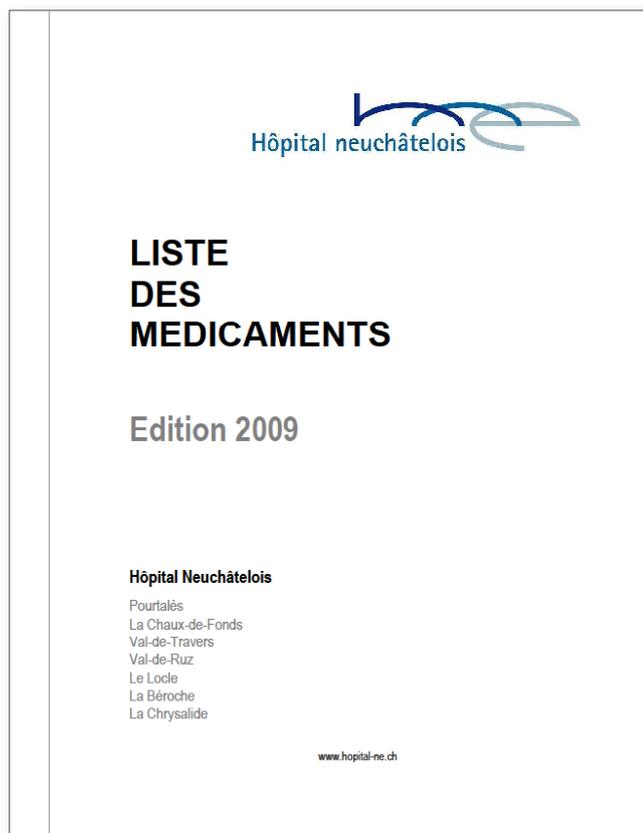
Les 2 sites principaux gèrent leur propre stock. Les achats et la distribution sont assistés par logiciel APH9 de Pharmatic. La gestion des factures aux fournisseurs est assurée par le logiciel Opale.

Informatique

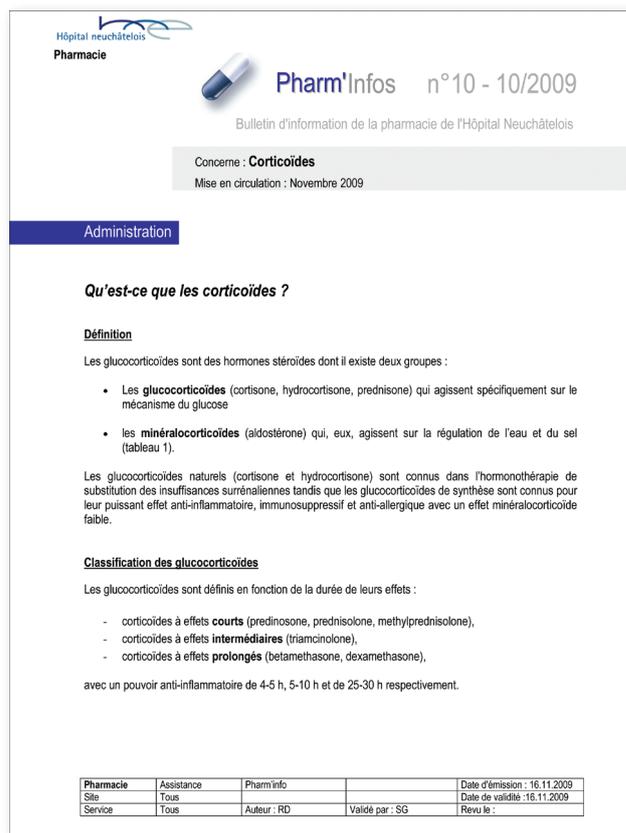
La direction de l'Hne souhaite engager un projet visant à la mise en place d'un système d'information clinique. Ce dossier patient informatisé devra intégrer à la fois les aspects cliniques et de soins, et cela aussi bien pour les séjours hospitaliers que pour les prises en charges ambulatoires. La prescription informatisée des médicaments sera bien entendu un des éléments incontournable qui fera partie de cet outil.

Transports

Les transports de médicaments sur les sites périphériques sont pris en charge par le service de transport du Laboratoire d'Analyse et de



Liste des médicaments



Bulletin d'information: Pharm'Infos

Diagnostiques Médicaux (ADMED). Ce service assure en effet la récolte des échantillons biologiques sur l'ensemble du canton de Neuchâtel, du Jura et du Jura Bernois du lundi au vendredi. Cette solution économique permet la livraison des médicaments aux hôpitaux périphériques. Par contre, elle présente l'inconvénient d'une certaine rigidité liée à des horaires de livraison fixes.

Coûts

L'accroissement des coûts des médicaments constitue bien évidemment une préoccupation constante des pharmaciens.

Les pharmaciens ont la responsabilité budgétaire de divers comptes hospitaliers, dont le compte 4000 médicaments.

A ce titre, ils effectuent un suivi régulier des coûts des médicaments en collaboration avec le département des finances. Des indicateurs ont été mis en place et sont remis à intervalles réguliers aux différents médecins chefs de département.

3. Assistance pharmaceutique et pharmacie clinique

Les médecins et les infirmières disposent d'un service téléphonique d'assistance pharmaceutique durant les jours ouvrables. En 2009, 250 questions environ ont été répertoriées. Les réponses ont été faites soit par oral soit par écrit.

L'arrivée de Mme Rima Ducommun a permis de mettre en place et de développer l'activité d'assistance pharmaceutique sur les sites périphériques. Plusieurs volets de cette activité ont été déployés et ils complètent celles des assistantes en pharmacie déjà présentes de ma-

nière régulière dans les pharmacies des unités de soins. Ils s'inscrivent dans la logique du soutien pharmaceutique des sites périphérique et participent à la centralisation des pharmacies de ces sites.

Des contrôles de la dispensation des médicaments sont régulièrement effectués dans plusieurs services. Les non concordances entre l'ordre médical et les médicaments contenus dans les barquettes sont ensuite discutées avec l'équipe infirmière et médicale.

La transmission des informations se fait par l'entremise de plusieurs types de documents: avis de changements de produits, bulletins d'information (Pharm'Infos), fiches de médicaments étrangers, documents et tableaux spécifiques. La plupart d'entre eux vont être mis sous peu à disposition des utilisateurs via le site intranet de l'hôpital neuchâtelois. L'objectif est d'étendre les activités de l'assistance pharmaceutique dans les services à hauts risques.

De plus, de fructueuses collaborations ont déjà pu être mises en place avec plusieurs services tel la pédiatrie, les soins intensifs, ainsi qu'avec le pôle clinique et le groupe nutrition.

L'activité de pharmacie clinique est en train de se mettre en place dans les sites principaux que ce soit au moyen des analyses de cardex ou par la participation aux visites médicales.

En parallèle, Mme Samira Radji-Djahnine poursuit l'activité de pharmacie clinique déjà mise en place depuis plusieurs années au centre de soins palliatifs de la Chrysalide. Cette présence très appréciée par les médecins et le personnel soignant permet d'optimiser les traitements médicamenteux des patients en fin de vie.



copyright F. Charrière



copyright F. Charrière

Fabrication centralisée des cytostatiques

4. Fabrication

Cytostatiques

Depuis mars 2008, la pharmacie fabrique de manière centralisée les cytostatiques, pour les patients ambulatoires et hospitalisés.

Lors de la mise en place de cette nouvelle prestation, la pharmacie a dû tenir compte des particularités de l'HNe, à savoir: la présence de deux unités d'oncologie sous la responsabilité d'un oncologue cantonal, l'une sur le site de Pourtalès, l'autre sur le site de la Chaux-de-Fonds; sur ce dernier site se trouve également l'unité de radio oncologie du canton. Ces aspects organisationnels, associés aux exigences dues à la distance séparant les 2 sites, expliquent le fait que la pharmacie dispose de deux unités de fabrication centralisées identiques sur chacun des deux sites principaux. Plusieurs raisons nous ont amené à choisir des isolateurs Cyto type "CSI – fast H₂O₂ décontamination" de la maison SKAN, intégrant un système de décontamination par vaporisation au peroxyde d'hydrogène. Sur chacun des sites deux isolateurs sont installés dans une salle de classe D. L'ensemble du processus de fabrication depuis la prescription jusqu'à la fabrication est informatisé grâce au logiciel CATO. La base de donnée est commune aux deux sites ce qui offre toute la souplesse et la flexibilité nécessaire tant du point de vue de la mobilité des patients que de celle des prescripteurs. Un pharmacien assume, sur chacun des sites, la responsabilité des fabrications de cytos, Mme Samira Radji-Djahnine sur le site de la Chaux-de-Fonds et M. Frédéric Heimgartner sur le site de Pourtalès. Ils participent régulièrement aux colloques hebdomadaires du service

d'oncologie et sont ainsi directement impliqués dans les traitements des patients. La fabrication des cytostatiques elle-même est assurée par des préparateurs qui sont également impliqués dans les fabrications traditionnelles. Plusieurs assistantes en pharmacies ont également été formées dans ce domaine.

Les préparations dûment contrôlées et étiquetées sont acheminées dans les services par transporteurs dans des caisses spécialement prévues à cet effet.

L'ensemble de l'installation a subi avec succès l'inspection du pharmacien cantonal. L'autorisation de fabriquer ainsi obtenue permet de facturer les préparations selon les tarifs de la LMT.

En 2009, l'unité de fabrication de Pourtalès a fabriqué 3560 préparations. Pendant la même période, l'unité de la Chaux-de-Fonds en a fabriqué 2913, y compris celles destinées à la consultation d'oncologie de l'Hôpital du Val-de-Travers à Couvet.

Production stérile

La pharmacie du site de la Chaux-de-Fonds dispose de l'infrastructure nécessaire pour la production stérile. Elle possède une salle blanche de type C, un SAS pour le personnel, un second pour le matériel. Jusqu'à il y a peu de temps elle disposait encore du matériel nécessaire pour la fabrication en série de solutions injectables (distillateur, cuve de fabrication, circuit de remplissage semi-automatique, autoclave, ...). Suite à la nécessité de renouveler une partie de ce matériel, une réflexion est actuellement en cours afin de faire évoluer dans un futur proche l'outil à disposition vers un outil mieux adapté aux demandes des prescripteurs et répondant aux normes actuelles en vigueur.

Parallèlement à l'abandon progressif des préparations stériles réalisées en petite série, la production stérile s'est déjà orientée vers la fabrication d'injectables individualisée (CIVAS). L'idée étant de se focaliser s'orienter sur des préparations n'existant pas sur le marché, offrant une plus value appréciable pour l'utilisateur final.

La pharmacie grâce à son infrastructure est à même de fournir au service d'ophtalmologie présent sur le site de la Chaux-de-Fonds les préparations magistrales stériles désirées dans les délais voulus.

Production non stérile

La pharmacie est parfaitement équipée, sur les 2 sites principaux, pour la production non stérile. La pharmacie de Pourtalès fourni au service de pédiatrie et néonatalogie, situé sur ce site, des solutions et des suspensions orales spécialement adaptées au traitement des enfants et des nouveau-nés.

Là aussi, un changement de cap a été opéré depuis quelques années, afin d'abandonner la fabrication des produits qu'il était possible de se procurer sur le marché. Compte tenu des exigences légales et des normes régissant la fabrication, une importante réflexion est en cours afin de réduire au minimum les produits fabriqués actuellement. De plus, afin de mieux répartir les fabrications selon les spécificités et les compétences propre à chaque site, une analyse globale des produits fabriqués est en route. L'intention est à terme d'effectuer les fabrications stériles sur le site de La Chaux-de-Fonds et les fabrications non stériles sur le site de Pourtalès.

Les deux pharmaciens responsables des cytostatiques sont également impliqués dans les fabrications.



De gauche à droite: Frédéric Heimgartner, Stéphane Gloor, Samira Radji-Djahnine, Claude Guyot, Rima Ducommun, Véronique Briner

Etudes cliniques

La pharmacie est à la disposition des médecins de l'hôpital pour prendre en charge un certain nombre d'opérations pharmaceutiques dans le cadre d'essais cliniques: randomisation, stockage et distribution des médicaments, fabrications (en série ou individualisées; non stérile ou stérile), destruction ou reddition des médicaments de l'étude.

Analyse

Les matières premières sont identifiées lors de leur réception. A cet effet la pharmacie dispose d'un appareil à point de fusion, d'un spectrophotomètre IR (Perkin Elmer). D'autres appareils dont un spectrophotomètre UV permettent d'effectuer différents autres contrôles nécessaires. Les analyses micro biologiques sont effectuées par le laboratoire ADMED.

5. Qualité

La pharmacie est entrée dans une démarche qualité avec comme but une certification RQPH. Le système a débuté lors de la mise en place des unités de fabrication centralisée des cytostatiques. L'objectif actuel étant d'étendre graduellement cette démarche aux autres processus de la pharmacie. La responsabilité de ce domaine a été confiée à Mme Véronique Briner.

6. Formation

FPH en pharmacie hospitalière

La pharmacie de l'HNe par sa structure multi site peut parfaitement fonctionner comme centre de formation continue FPH en pharmacie hospitalière. Des démarches sont en cours afin d'accréditer la pharmacie comme telle. Un programme de formation va prochainement être soumis à la Commission pour la formation post graduée et continue CFPC-GSASA.

Assistanat à option en pharmacie d'hôpital

La pharmacie va accueillir pour la première fois cette année un étudiant afin de lui permettre d'effectuer une période de 10 semaines d'assistanat en hôpital. Cet étudiant aura ainsi la possibilité de connaître l'environnement hospitalier et de prendre une part active aux activités de la pharmacie.

7. Perspectives

Depuis sa création en 2006 l'Hne est en pleine organisation. En tant que fournisseur de prestations pharmaceutiques pour les différents services et unités de soins, la pharmacie de l'Hne doit s'adapter à l'évolution de l'Hôpital ainsi qu'aux nouvelles missions attribuées aux sites principaux et ainsi qu'aux sites périphériques.

Du point de vue logistique, la distribution des médicaments sur les sites périphériques devra être effective dans les meilleurs délais afin de rendre cette partie des missions de la pharmacie plus efficiente.

Les réflexions actuellement en cours sur la fabrication permettront de définir rapidement les priorités dans ce domaine et d'optimiser ce domaine d'activités.

Un effort important devra être consenti sur la mise en place et le développement de la pharmacie clinique. La demande des soignants et des prescripteurs est réelle, il s'agira de se donner les moyens d'y répondre.

La mise en place du dossier d'information clinique mettra la pharmacie à contribution en particulier pour les aspects touchant à l'informatisation de la prescription des médicaments. Cette activité ouvrira des perspectives intéressantes en impliquant d'avantage les pharmaciens dans les processus de prescription et d'administration des médicaments en clinique.

La collaboration déjà en cours avec la commission "Qualité clinique & sécurité des patients" de l'HNe devraient permettre d'optimiser et de sécuriser les différentes étapes du circuit du médicament.

Enfin l'accueil d'un étudiant pour le stage en hôpital et l'accréditation de la pharmacie comme centre de formation FPH constitue un nouveau défi.

Contact

Hôpital Neuchâtelois
Stéphane Gloor, Dr pharm., FPH
Pharmacien-chef
Chasseral 20
2301 La Chaux-de-Fonds

Tél 032 967 21 70
stephane.gloor@ne.ch

Crédits photo

Les photos des hôpitaux ont été fournies par l'Hôpital neuchâtelois.

Les photos de la fabrication des cytostatiques ont été prises par François Charrière.

La photo de l'équipe a été faite par la femme de Stéphane – Francine Rossier Gloor.